



# Charte éthique

**bacteam**  
group

2022

# TABLE DES MATIERES

<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>1</b>
<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>2</b>
<b>Charte Éthique</b> .....	<b>3</b>
Objectifs de la Charte éthique .....	3
Application de la Charte éthique .....	3
Comité éthique .....	3
<b>CONFORMITÉ À LA LÉGISLATION</b> .....	<b>4</b>
<b>NOS ENGAGEMENTS EN TANT QUE SOCIÉTÉ</b> .....	<b>5</b>
Clientèle .....	5
Fournisseurs et sous-contractants.....	5
Pratiques équitables et respect des réglementations.....	5
Cadeaux, invitations, dons et parrainages.....	5
Lutte contre la corruption et conflit d'intérêt .....	6
Respect de la confidentialité et protection des données.....	6
Protection des actifs de la société .....	6
Qualité et transparence de l'information en matière financière .....	6
Lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.....	6
Respect des droits de propriété industrielle et intellectuelle .....	6
<b>NOS ENGAGEMENTS EN TANT QU'EMPLOYEUR</b> .....	<b>7</b>
Respect des droits humains.....	7
Hygiène, santé et sécurité .....	7
Abolition du travail des enfants.....	7
Interdiction de tout travail forcé ou obligatoire.....	7
Temps de travail et rémunération.....	7
Harcèlement moral et sexuel .....	8
Élimination des discriminations.....	8
L'égalité des chances sur la base du mérite et de la compétence .....	8
Liberté d'expression, d'association et droit à la négociation collective.....	8
<b>NOS ENGAGEMENTS EN TANT QUE SOCIÉTÉ CITOYENNE RESPONSABLE</b> .....	<b>9</b>
Responsabilité à l'égard de l'environnement.....	10
Respect des lois et des réglementations en matière d'environnement.....	10
Principe de précaution.....	10
Économie circulaire et gestion des déchets .....	10
Les Émissions de GHG et l'utilisation durable des ressources.....	10
Promotion de la responsabilité sociale .....	10
<b>PROCÉDURE D'ALERTE</b> .....	<b>11</b>
Le droit de lancer l'alerte.....	11
Procédure d'alerte .....	11
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>12</b>

# PRÉAMBULE

Depuis plus de septante ans sous la même identité, chez PAC TEAM GROUP nous sommes au service de notre clientèle et souhaitons plus que jamais donner du sens à notre mission : soutenir notre clientèle dans la mise en valeur de ses produits à l'aide de propositions personnalisées d'avant-garde et privilégier un partenariat basé sur la confiance et un service 360 degrés.

Les choix que nous faisons sont donc guidés par nos valeurs : service, qualité, savoir-faire, responsabilité et passion. Le développement de nos activités est rigoureusement conforme à notre désir de construire avec notre clientèle et nos partenaires des relations durables, fondées sur une confiance et un intérêt mutuels. De même, tout collaborateur est un ambassadeur de ces valeurs et fait preuve d'intégrité en toutes circonstances et en tout lieu. Nous considérons vraiment que le respect de l'éthique en affaires et la lutte contre la corruption nécessitent des règles incontournables.

C'est pourquoi nous désirons concrétiser notre engagement au moyen de cette Charte éthique, dont le but est de formaliser notre politique en matière d'éthique des affaires, d'arrêter les normes et les principes éthiques destinés à servir de référence pour nos collaborateurs, et de les signaler à l'attention de toutes les parties prenantes de PAC TEAM GROUP.

La présente Charte éthique a été adoptée par le conseil d'administration de PAC TEAM SA, de PAC TEAM EUROPA Sarl et de PAC TEAM AMERICA INC avant d'être distribuée à l'ensemble des collaborateurs du groupe et à toutes les parties prenantes.

# CHARTRE ÉTHIQUE

## OBJECTIFS DE LA CHARTE ÉTHIQUE

La présente Charte éthique vise à fixer les normes et les principes que les collaborateurs et les associés du Groupe doivent suivre lorsqu'ils se trouvent confrontés à des dilemmes éthiques dans leur milieu de travail. Elle permet ainsi à toutes les parties prenantes de PAC TEAM GROUP d'agir de manière responsable.

Les principes éthiques de PAC TEAM GROUP commandent de :

- Agir avec intégrité et sens des responsabilités;
- Respecter les lois et les réglementations;
- Respecter la dignité et les droits de toute personne;
- Agir dans le respect de l'environnement naturel et promouvoir la durabilité.

Si les collaborateurs ont des questions par rapport à l'éthique, il importe de se référer à la présente charte. Pour toute question, ils peuvent également solliciter des éclaircissements de leur responsable. Ils peuvent aussi s'adresser au Comité éthique.

La présente Charte éthique est complétée par un système d'alerte.

## APPLICATION DE LA CHARTE ÉTHIQUE

La présente Charte éthique s'adresse à toutes les entités de PAC TEAM GROUP ainsi qu'à tous les collaborateurs et aux autres parties prenantes pour toutes leurs activités.

Les principes arrêtés dans la présente charte permettent à PAC TEAM GROUP de maintenir et de consolider la confiance de sa clientèle et de ses parties prenantes.

Toute personne employée au sein du Groupe doit connaître et respecter les valeurs et les engagements prévus dans cette charte et en garantir l'application.

Toute violation de tout ou partie de cette charte est passible de sanctions, conformément aux réglementations et lois locales, nationales et internationales en matière de droit disciplinaire.

## COMITE ÉTHIQUE

Afin de garantir le respect de l'approche éthique du Groupe, PAC TEAM GROUP a institué un Comité éthique. Il est composé de membres désignés par la Direction du Groupe. Il a pour mission de soutenir l'approche éthique de PAC TEAM GROUP et peut être consulté sur toute question en rapport avec l'application de la présente charte, des directives internes, des principes et des politiques et/ou des lois et des réglementations applicables. Il doit garantir l'application de la charte à l'intérieur du Groupe ainsi que le bon fonctionnement du système d'alerte, dans le contexte d'éventuelles violations de la présente charte, de directives internes, de principes et de politiques et/ou de lois et de réglementations applicables.

# CONFORMITÉ À LA LÉGISLATION

PAC TEAM GROUP s'engage à respecter les lois et les réglementations relatives au principe de loyauté en vigueur dans les pays où il opère.

Les principes d'éthique relatifs à la conduite des affaires de PAC TEAM GROUP visent à respecter les références clés internationales suivantes :

- la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et la Convention européenne des droits de l'homme;
- diverses conventions de l'Organisation internationale du Travail, en particulier les conventions 29, 105, 138, 182 (travail des enfants et travail forcé), 155 (santé et sécurité au travail), 111 (discrimination), 100 (égalité des salaires), 87 et 98 (liberté d'association, protection du droit de s'organiser et négociation collective);
- la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant;
- les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies et les objectifs du développement durable (ODD);
- les UNGP (Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme);
- les Principes d'autonomisation des femmes des Nations Unies.

La présente Charte éthique incorpore les politiques et les réglementations des divers pays où PAC TEAM GROUP est présent. Il est aussi nécessaire de tenir compte des réglementations et des normes définies au lieu de travail.

Il est de la responsabilité de chaque collaborateur du Groupe de connaître et de respecter les lois et les réglementations en vigueur ainsi que les politiques et les directives de la société relatives à son champ d'activité.

# NOS ENGAGEMENTS EN TANT QUE SOCIÉTÉ

PAC TEAM GROUP a pour objectif d'établir et de maintenir avec toutes ses parties prenantes des relations durables basées sur la confiance. Cette confiance se construit sur le long terme suivant une approche d'amélioration continue.

## CLIENTÈLE

La priorité de PAC TEAM GROUP est la satisfaction de sa clientèle. En conséquence le Groupe prêle une attention particulière à ses exigences et s'assure que le service fourni est toujours de la meilleure qualité possible. La relation avec la clientèle est placée sous le signe de l'honnêteté et de la transparence afin d'en mieux saisir les attentes et ainsi créer de la valeur.

## FOURNISSEURS ET SOUS-CONTRACTANTS

PAC TEAM GROUP attache une grande importance aux choix équitables et transparents des fournisseurs. Par conséquent, ils sont choisis suivant un processus d'achat et de sélection transparent, équitable et impartial, en fonction de critères explicites prédéfinis : qualité, coût, délais, en tenant compte également de l'impact environnemental et social des produits offerts.

PAC TEAM GROUP traite ses fournisseurs de manière honnête et équitable, conformément aux lois et aux réglementations applicables. PAC TEAM GROUP paie ses fournisseurs selon les termes prévus dans les contrats. PAC TEAM GROUP fait appel à la médiation afin de faciliter un règlement amiable de tout conflit survenant au cours de l'exécution d'un contrat.

## PRATIQUES ÉQUITABLES ET RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS

Les fournisseurs de PAC TEAM GROUP adoptent un comportement éthique dans leurs relations commerciales et s'engagent à respecter les lois et les réglementations relatives au principe de loyauté en vigueur dans les pays où ils opèrent et dans les pays de destination des produits. Ils garantissent la conformité avec les règles de la concurrence. Toute pratique déloyale est prohibée.

## CADEAUX, INVITATIONS, DONNÉS ET PARRAINAGES

Les collaborateurs de PAC TEAM GROUP ne doivent en aucun cas consentir à des pratiques de cadeaux ou d'invitations, ou de toute autre forme de gratuité. Lorsqu'un collaborateur reçoit un cadeau ou une invitation ayant le caractère d'une obligation professionnelle, il est essentiel qu'il en informe sa hiérarchie en toute transparence. Il est important de s'assurer que les cadeaux reçus soient compatibles avec les principes éthiques de PAC TEAM GROUP.

Les dons et les opérations de parrainage doivent être transparents et justifiés. Tout don à une organisation charitable doit avoir été examiné et approuvé au préalable.

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET CONFLIT D'INTERET

Dans l'exercice de ses activités, PAC TEAM GROUP refuse et condamne toute pratique en lien avec la corruption ou le trafic d'influence. Nous pratiquons une « tolérance zéro » envers la corruption. Nous luttons contre toute forme de corruption, active ou passive, et nous excluons toute situation présentant un risque de conflit d'intérêt. Il est primordial d'être attentif à toute pratique visant à influencer une décision d'entreprise.

Chaque collaborateur est tenu d'informer le management en cas de conflit d'intérêt, réel ou potentiel, susceptible d'influencer tout jugement ou toute décision, suivant la procédure d'alerte exposée dans la présente charte.

## RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

PAC TEAM GROUP s'engage à garder confidentielles les informations techniques, commerciales et financières communiquées par ses fournisseurs et sa clientèle et à protéger leurs données personnelles conformément aux réglementations en vigueur. Les informations concernant la clientèle et les fournisseurs sont conservées de manière sécurisée. Avant de partager une information avec un interlocuteur hors de PAC TEAM GROUP, il est important de vérifier si elle peut être communiquée. En outre, PAC TEAM GROUP s'engage à ne conserver que les données nécessaires pour ses activités.

PAC TEAM GROUP reconnaît la valeur des données relatives aux collaborateurs, respecte et protège leur vie privée.

## PROTECTION DES ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ

Les collaborateurs de PAC TEAM GROUP sont tenus de protéger les biens et les ressources qui leurs sont confiés. Les ressources et les biens doivent être utilisés dans le contexte de leurs activités professionnelles.

## QUALITÉ ET TRANSPARENCE DE L'INFORMATION EN MATIÈRE FINANCIÈRE

PAC TEAM GROUP s'engage à assurer que toute l'information qu'il délivre en matière financière soit exacte et présentée de manière transparente. Ces documents financiers sont conservés de manière sécurisée.

## LUTTE CONTRE LA FRAUDE, LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Nous exigeons de nos parties prenantes qu'elles s'assurent, dans la conduite de leurs activités, que la source de tous leurs fonds est légale et conforme aux lois et aux réglementations relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Nous considérons que tout collaborateur a un rôle à jouer quotidiennement en vue de combattre la fraude, en accordant une vigilance particulière en ce qui concerne la protection de l'information relative aux responsabilités de tout un chacun, afin de protéger l'organisation de tout détournement ou usage frauduleux de ses outils, de ses données ou de toute autre ressource.

## RESPECT DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET INTELLECTUELLE

PAC TEAM GROUP s'engage à respecter les droits de propriété industrielle et intellectuelle et à se conformer aux règles de la législation nationale et internationale ; il est interdit d'exploiter, en produisant, vendant ou utilisant la propriété d'un tiers, toute marque, tout brevet, dessin industriel, ou droit d'auteur.

# NOS ENGAGEMENTS EN TANT QU'EMPLOYEUR

PAC TEAM GROUP s'engage en tant qu'employeur à promouvoir un environnement de travail sain et sûr pour ses collaborateurs et à assurer la diffusion de sa responsabilité sociale tout au long de sa chaîne de valeur. Les Droits Humains sont respectés et PAC TEAM GROUP garantit qu'il n'y ait pas de discrimination ou de harcèlement d'aucune sorte.

## RESPECT DES DROITS HUMAINS

Nous nous engageons à respecter et à promouvoir les principes et les droits fondamentaux et à nous conformer aux lois en vi

gueur dans chaque pays où nous opérons. Nous assurons également le respect des droits humains tout au long de notre chaîne de valeur et surveillons les pratiques de nos fournisseurs.

## HYGIÈNE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

La santé et la sécurité des collaborateurs de PAC TEAM GROUP sont l'une de nos priorités.

Nous nous efforçons de maintenir un environnement de travail sûr et sain en conformité avec les réglementations pertinentes. Nous nous engageons à mettre en œuvre une politique de santé et de sécurité qui vise à garantir à chaque collaborateur un environnement de travail exempt de tout risque pour sa santé et sa sécurité, à maintenir un environnement où la dignité des personnes est respectée et à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de limiter les accidents de travail qui peuvent survenir à l'occasion de l'exécution des tâches courantes d'une personne.

## ABOLITION DU TRAVAIL DES ENFANTS

PAC TEAM GROUP attache une importance particulière à l'interdiction du travail des enfants. Nos fournisseurs et nos sous-traitants ont l'interdiction d'employer des enfants en violation des dispositions des conventions de l'Organisation internationale du Travail.

## INTERDICTION DE TOUT TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE

PAC TEAM GROUP attache une importance particulière à l'interdiction du travail forcé et obligatoire ou de l'esclavage ou de toute autre pratique d'asservissement ou de travail involontaire. Nos fournisseurs et nos sous-traitants ont l'interdiction de faire usage du travail forcé et obligatoire ou de l'esclavage ou de toute autre pratique d'asservissement ou de travail involontaire.

## TEMPS DE TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

PAC TEAM GROUP s'engage à respecter toutes les réglementations ayant trait à la rémunération, aux bénéfices sociaux et aux horaires de travail, à la gestion des heures supplémentaires, aux salaires à la tâche et à tout autre élément de rémunération et à la limitation des horaires de travail.

Toutes les formes de travail, y compris les heures supplémentaires, sont volontaires. Sauf disposition contraire dans un contrat individuel, les travailleurs sont libres de quitter leur emploi pour autant qu'ils respectent le délai de préavis spécifié par la loi.

## HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL

PAC TEAM GROUP s'abstient d'user de menaces verbales ou physiques, de violence physique, d'abus sexuel ou de toute forme de harcèlement. Chaque collaborateur a droit au respect et à la dignité humaine.

## ÉLIMINATION DES DISCRIMINATIONS

Dans le cadre du recrutement ou du développement professionnel, PAC TEAM GROUP est tenu de s'abstenir de toute discrimination, exclusion ou préférence basées notamment sur l'origine ethnique, le genre, la religion ou la croyance, l'opinion politique, l'activité syndicale, le handicap, l'âge et l'orientation sexuelle, et garantit un traitement égalitaire.

## L'ÉGALITÉ DES CHANCES SUR LA BASE DU MÉRITE ET DE LA COMPÉTENCE

PAC TEAM GROUP s'engage à promouvoir l'égalité de traitement et des chances.

PAC TEAM GROUP permet aux collaborateurs de bénéficier de formation professionnelle propre à développer leurs compétences.

## LIBERTÉ D'EXPRESSION, D'ASSOCIATION ET DROIT À LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

PAC TEAM GROUP reconnaît et respecte le droit de chaque collaborateur à la liberté d'expression, d'association et à la négociation collective.

PAC TEAM GROUP reconnaît également le droit de ses collaborateurs de s'affilier à une organisation syndicale de leur choix.

# NOS ENGAGEMENTS EN TANT QUE SOCIÉTÉ CITOYENNE RESPONSABLE

Nous sommes conscients de l'impact de nos activités sur l'environnement et nous efforçons de minimiser cet impact écologique. Il est de la responsabilité de chaque collaborateur du Groupe d'essayer de réduire cet impact autant que faire se peut. L'environnement est une préoccupation majeure de PAC TEAM GROUP et nous nous engageons en faveur de sa protection. Nous étendons notre politique environnementale à des questions ayant trait à l'économie circulaire et à la lutte contre le réchauffement climatique général, notamment.

Chez PAC TEAM GROUP, nous nous efforçons de remplir notre mission, à savoir soutenir notre clientèle dans le développement de ses produits à l'aide de propositions personnalisées d'avant-garde et favoriser un partenariat de confiance centré sur un service 360 degrés. C'est donc en partant de ces valeurs que nous avons formalisé notre engagement et structuré notre approche RSE afin d'améliorer l'impact de nos activités et de créer de la valeur partagée pour toutes les personnes qui œuvrent quotidiennement sur nos sites, mais aussi pour nos partenaires et nos fournisseurs.

Conscients des défis sociétaux et environnementaux auxquels, ensemble, nous devons faire face, nous ne cessons d'améliorer la qualité des conditions de travail de nos collaborateurs, tout en réduisant l'impact environnemental de nos activités, en synergie avec nos partenaires.

En tant qu'acteur leader de notre industrie, il est fondamental de parvenir à atteindre l'objectif de voir nos fournisseurs partager les mêmes valeurs. C'est pourquoi nous les invitons à prendre connaissance de nos engagements, matérialisés dans la présente charte, et s'associer à nos ambitions, pérenniser les relations de confiance et prendre part à un processus de progrès continu.

Afin de relever les défis majeurs du développement durable et d'élargir l'offre de ses produits, PAC TEAM GROUP articule ses engagements RSE autour des trois piliers suivants :

- Innover en synergie avec nos parties prenantes sur les défis de demain;
- Être un acteur engagé en faveur du bien-être au travail;
- Diminuer l'impact environnemental de nos activités, ainsi que celui de nos clients

## RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ENVIRONNEMENT

Nous faisons en sorte de tenir compte de chacun des impacts environnementaux issus de toutes nos activités, pour le bien de nos collaborateurs, de notre clientèle, de nos partenaires et nous ne cessons de réduire cet impact. Nous avons une politique environnementale sur laquelle nous souhaitons attirer l'attention de toutes nos parties prenantes.

PAC TEAM GROUP ainsi que ses collaborateurs respectent les éco-gestes et les bonnes pratiques environnementales sur les lieux de travail et dans l'exécution des tâches journalières de tout un chacun.

### RESPECT DES LOIS ET DES RÉGLEMENTATIONS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Nous nous engageons à respecter et à appliquer les réglementations existantes en matière d'environnement en vigueur dans chaque pays où nous opérons et à satisfaire aux exigences concernant la qualité de l'air, du sol, de l'eau et de la pollution.

Nous avons adopté des mesures environnementales en vue d'assurer l'amélioration continue de notre performance d'impact environnemental tout au long de notre chaîne de valeur.

### PRINCIPE DE PRÉCAUTION

Nous adoptons le principe de précaution et mettons en place un système de gestion environnementale capable de détecter, d'identifier et d'évaluer rapidement les risques environnementaux potentiels, notamment grâce à la réalisation de systèmes de contrôle au moyen de mesures en continu, fiables. Nous prenons toute mesure appropriée en vue de limiter les risques environnementaux ou de les éliminer là où c'est possible, et encourageons nos fournisseurs à faire de même.

### ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET GESTION DES DÉCHETS

L'une de nos actions visant à réduire l'impact de nos activités sur l'environnement est notre engagement en faveur de l'économie circulaire. Nous faisons en sorte de gérer nos déchets de manière responsable, que ce soit en les réduisant à la source ou en explorant les possibilités de les retraiter, de les recycler ou de les réutiliser.

### LES ÉMISSIONS DE GHG ET L'UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

Nous nous engageons à limiter notre impact sur l'environnement en évaluant et réduisant nos émissions de gaz à effet de serre, en mesurant l'énergie et la consommation d'eau de nos activités. Nous mettons en œuvre des programmes visant à améliorer l'efficacité de notre énergie, à optimiser l'utilisation de l'eau et de ressources naturelles non renouvelables ou de produits non respectueux de l'environnement.

### PROMOTION DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE

Nous nous engageons en faveur de l'adoption par nos fournisseurs et nos sous-traitants d'une approche socialement responsable afin de permettre la diffusion et l'application des principes contenus dans la présente Charte éthique.

# PROCÉDURE D'ALERTE

## LE DROIT DE LANCER L'ALERTE

Le droit de lancer l'alerte éthique est un droit octroyé aux collaborateurs de PAC TEAM GROUP, en vertu duquel ils sont autorisés à signaler une situation non conforme aux principes arrêtés dans la présente charte.

Si un collaborateur de PAC TEAM GROUP ou toute autre partie prenante se trouvent confrontés à des faits, des allégations ou une conduite susceptibles de contrevenir aux principes de la présente charte, ils sont tenus de réagir suivant la procédure d'alerte exposée ci-dessous.

## PROCÉDURE D'ALERTE

Tout collaborateur ou toute partie prenante au courant de violations de la présente charte, de directives internes, de principes et de politiques et/ou de lois et de réglementations applicables sont invités à en faire part et/ou à demander assistance.

Tout collaborateur peut s'adresser à un responsable ou à l'un des membres du Comité éthique.

Les parties prenantes peuvent confier leur préoccupation à leur(s) personne(s) de contact chez PAC TEAM GROUP ou à l'un des membres du Comité éthique.

PAC TEAM GROUP met à disposition un mécanisme permettant de prendre contact avec le Comité éthique par :

- email:

[ethics.ch@pacteam-group.com](mailto:ethics.ch@pacteam-group.com)

[ethics.italy@pacteam-group.com](mailto:ethics.italy@pacteam-group.com)

[ethics.usa@pacteam-group.com](mailto:ethics.usa@pacteam-group.com)

- Boîte de signalement : à disposition sur tout lieu de travail.

Cette procédure est aussi accessible à toute personne en quête d'information supplémentaire ou de clarification concernant la présente charte, les lois, réglementations ou principes internes de conduite.

Au Comité éthique incombe la responsabilité de traiter l'alerte aussi tôt que possible. Une enquête sera menée de manière confidentielle, étant entendu que l'anonymat du lanceur d'alerte sera garanti, et en fonction du résultat de dite enquête des mesures appropriées seront prises et appliquées.

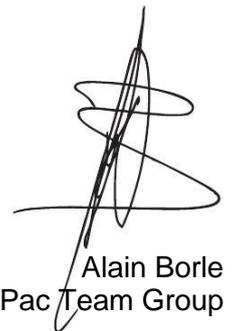
Toute information donnée au cours de cette enquête ne sera communiquée qu'aux seules personnes qui ont besoin de connaître cette information. Aucun rapport rédigé de bonne foi ne donnera lieu à des menaces ou des représailles envers la personne qui l'a rédigé. Aucune sanction disciplinaire ne sera prise à l'encontre de personnes ayant fait de bonne foi usage de ces canaux, même si après coup les faits se révèlent inexacts ou infondés et/ou ne donnent lieu ni à une procédure ni à des sanctions.

## CONCLUSION

PAC TEAM GROUP s'engage à garantir l'application de la présente charte et le bon fonctionnement de sa procédure d'alerte en attirant l'attention de toutes ses parties prenantes sur les principes de cette charte et en assurant sa promotion adéquate tout au long de sa chaîne de valeur, où que le Groupe opère.

PAC TEAM GROUP compte sur l'engagement et la responsabilité de tous pour défendre les valeurs de la présente charte et continuer à faire des principes éthiques et de la lutte contre toute forme de corruption, discrimination ou violation du respect des droits humains des règles incontournables et imprescriptibles dans les relations d'affaires.

Les dispositions de la présente Charte éthique sont destinées à compléter et à enrichir les politiques et procédures en vigueur dans tout membre constitutif du Groupe, qui peuvent fournir des exigences supplémentaires en matière de pratiques commerciales éthiques.



Alain Borle  
CEO Pac Team Group